



Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour aux portes de la mairie, l'arrêté municipal en date du 07 mars 2022 portant ouverture d'une enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022



Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour l'avis d'enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022





Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour l'avis d'enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022





Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour l'avis d'enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022





Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour l'avis d'enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022





Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour l'avis d'enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022





Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour l'avis d'enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022





Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour l'avis d'enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022







Je soussigné, Rémy NEUMANN, Maire de la Commune de 68460 LUTTERBACH, certifie par la présente avoir affiché ce jour l'avis d'enquête publique relative à l'incorporation dans le domaine public des voiries de la résidence de la Forêt, de la rue des Diables Rouges, partie de la rue Victor SCHMITT et de la parcelle n° 79 section 04 angle rue Wilson et rue du Chemin de Fer.

Fait à LUTTERBACH, le 09 mars 2022

